



Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

Conférence des Financeurs du Sport Guadeloupe – 10 octobre 2023

PROCÈS-VERBAL d'INSTALLATION

LIEU : DRAJES Basse-Terre

Annexes : règlement intérieur de la CdFS

Liste des participant(e)s :

Membres de la Conférence (19/25 membres) :

Collège ÉTAT (6/7) :

Xavier LEFORT (siège préfet, titulaire), Jérôme LOUVET (siège Recteur, représentant), Marc LE MERCIER (siège DRAJES, titulaire), Pascal GODEFROY (siège ARS, représentant), Laurence DIB (siège DEETS, représentante), Jean-Marc CLAVIER (siège CREPS, suppléant)

Absent excusé : siège Université

Collège COLLECTIVITÉS (5/6) :

Camille ELISABETH (siège Région, titulaire), Jean DARTRON (siège Département, titulaire), Albert LOSAT (siège Communes1, suppléant, non votant), Jean-Michel GUSTAVE-DIT-DUFLO (siège Communes2, titulaire), Alex AUCAGOS (siège Communes3, titulaire)

Présent non votant : Nestor LUCE (siège communes2, suppléant)

Non représenté : siège EPCI

Collège MOUVEMENT SPORTIF (6/8) :

Ernest DANINTHE (siège CROS2, titulaire), Gérard OLIVARY (siège FSO, titulaire), Francis ROMNEY (siège FSO, titulaire), Serge BARRU (siège FS Multisports, titulaire), Prosper CONGRE (siège FNO, titulaire), Gina SAINT-PHOR (siège Personne qualifiée, titulaire)

Absent excusé : Alain SOREZE (siège CROS1), Cédric PLAIDEUR (siège CPSF)

Collège MONDE ÉCONOMIQUE (2/4) :

Vanessa DOQUET (siège MEDEF, suppléante), Jacky NOC (siège CCI, titulaire)

Absent excusé : Jean-Christophe BELIVIER (siège CPME)

Non représenté : siège USC

Non désignés : CosMos et UEP



Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

Intervenant(e)s

Philippe LE JEANNIC - DRAJES (Inspecteur Jeunesse et Sports), Rémise JOSPITRE – DRAJES (assistante de direction), Jérôme CHEDEVILLE - DRAJES (prof de sport, référent Conférences)

Invités

Harry MEPHON (Conseil Régional), Dominique GUINDEUIL (DRAJES prof de sport), Hervé Marre (DRAJES prof de sport), Vincent BIHET (DRAJES prof de sport)

Début des travaux : 09h35

1. Ouverture par Monsieur le Préfet de Région et par Monsieur le Président de la Conférence Régionale du Sport

Xavier LEFORT intervient pour rappeler de l'opportunité de partager les grands projets sportifs du territoire que constitue la conférence des financeurs mis en place par l'ANS. Nous avons besoin de projets structurants car nous manquons d'infrastructures et de structures capables d'accueillir les compétitions. Ainsi, nous devons travailler avec l'ensemble des acteurs pour porter un projet élargi par la conférence des financeurs du sport de Guadeloupe.

Camille ELISABETH rappelle l'historique de la mise en place des deux conférences avec l'installation en mars 2022 de la CRdS, et les enjeux de développement pour le sport guadeloupéen.

2. Bilan de l'année écoulée

Depuis l'installation de la Conférence des Financeurs, de nombreux travaux se sont enchaînés, en particulier des commission thématiques (équipements, développement des pratiques et sport de haut-niveau), des réunions du bureau exécutif et des focus group permettant d'associer un grand nombre de personnes issues d'une large représentation des acteurs du sport guadeloupéen.

Ces travaux de consultation, de coordination, de contribution, coordonnés par le cabinet d'audit guadeloupéen Unite Caribbean a abouti à la publication du Diagnostic Sportif Territorial (DST) en janvier 2023, puis à l'élaboration d'un Projet Sportif Territorial (PST) en juillet 2023 qui comporte 4 axes :

- Développer, diversifier et rendre accessibles les pratiques sportives sur l'ensemble du territoire
- Accompagner l'accès à la Haute performance sur le territoire
- Produire de l'économie et de l'emploi "sportif" dans les secteurs de l'économie bleue et verte
- Développer l'attractivité du territoire et le rayonnement dans l'espace Amériques du sport guadeloupéen

3. Qu'est-ce que la Conférence des Financeurs ?

Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

La conférence des financeurs du sport (CdFS), émet des avis concertés sur le financement des projets les plus structurants, en adéquation avec la stratégie et les orientations du Projet Sportif Territorial adopté préalablement par la conférence régionale du sport.

Ces avis relèvent d'un principe de cofinancement, des membres de la conférence des financeurs du sport eux-mêmes dans le cadre de leurs propres compétences et budgets, mais également d'autres financeurs potentiels et intéressés.

Les projets les plus importants donnent lieu à la conclusion de Contrats Pluriannuels d'Orientation et de Financement (CPOF) qui actent les contributions des différents co-financeurs.

4. Élection du président et des VP de la CdFS

4.1. Élection du président

Marc LE MERCIER présente les trois candidatures classées par ordre de réception : Jean-Michel GUSTAVE DIT DUFLO, Alain SOREZE EUGENE, Jean DARTRON.

Jean-Michel GUSTAVE DIT DUFLO et Jean DARTRON, présents, font une courte allocution orale pour présenter leur candidature. Ci-dessous copie de leur profession de foi.

Profession de foi de M. Jean-Michel GUSTAVE DIT DUFLO, représentant du Conseil Départemental de Guadeloupe, adjoint au maire de BAILLIF.



GUSTAVE DIT DUFLO Jean-Michel – 57 ans

1er Adjoint au maire de Baillif, délégué au sport

Chef de service à la CCI des Iles de Guadeloupe

Niveau Maîtrise Sciences-Economiques Université Antilles-Guyane

Langue étrangère : Espagnol (Lue et parlée)

Anglais (moyen)

Marié, 6 enfants, Musicien

Sport pratiqué : Foot et marche

Trésorier Général du Club La Gauloise de Basse-Terre

Passionné par toutes les formes d'activités sportives, je suis convaincu de la nécessité de faire plus et mieux pour toutes celles et ceux qui pratiquent une activité sportive qu'elle soit sous licence ou de loisir, la Guadeloupe a besoin de renouveler ses infrastructures, d'appuyer ses bénévoles, d'accompagner les associations, les clubs, les ligues afin de donner le maximum de chances à ceux qui souhaitent se tourner vers des carrières professionnelles.

Nos amateurs souffrent autant que nos bénévoles, il faut donc agir et offrir des pratiques de qualité.

Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

Ma candidature s'inscrit donc dans un objectif de collaboration et de travail avec tous les volontaires pour un accompagnement efficace des acteurs du sport

Profession de foi de M. Alain SOREZE, absent excusé, président du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) de Guadeloupe.



ALAIN SOREZE

Président du CROS Guadeloupe

Membre de la Commission territoriale du CNOSF

Membre du Bureau Exécutif de la CANOC (Association des comités nationaux olympiques de la Caraïbe)

Membre du Conseil d'administration de la JTR

56 ans

Au nom du mouvement sportif guadeloupéen je fais acte de candidature à la présidence de la Conférence des financeurs du sport en Guadeloupe.

Cette candidature c'est un désir de mettre mes compétences et expériences acquises au service de cette institution nouvelle, ma volonté de travailler en bonne intelligence et synergie avec la Conférence régionale du sport présidée par le conseiller régional Camille Elisabeth.

Nous aurons à nous mobiliser pour la professionnalisation et l'accompagnement du mouvement sportif (surtout dans la stratégie d'intégration dans sa zone géographique actée par la loi sur le sport votée le 24 février 2022), le développement des pratiques, le financement des équipements sportifs.

Notre priorité sera de veiller à une bonne traduction dans les faits et les chiffres (surtout !!) aussi bien les conclusions de notre diagnostic territorial que les préconisations contenues dans le rapport de mission du sénateur Dominique Theophile et les revendications/propositions portées par l'ANDES (association des élus aux sports) qui prennent en compte nos retards, les freins et les spécificités.

Ces objectifs recommandent une mobilisation nécessairement contractualisée des financements pour assurer de façon efficace le développement sportif et la réalisation effective des projets structurants.

Je reste à votre disposition pour tout échange. Je vous remercie de votre soutien.

Alain SOREZE EUGENE

Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

Profession de foi de M. Jean DARTRON, représentant du Conseil Départemental de Guadeloupe.



Jean DARTRON

Conseiller départemental, Vice-Président de la Commission des sports du Département, mes engagements dans le mouvement sportif me conduisent aujourd'hui à présenter ma candidature à l'élection pour la présidence de la Conférence des financeurs du Sport.

Celle-ci est une instance qui doit garantir un examen des dossiers tant au niveau réglementaire que de l'équité.

Notre vecteur dominant est d'être au service de notre jeunesse, d'un accompagnement efficace des projets apportés par les associations et surtout d'encourager les prises d'initiatives pour une société meilleure en s'appuyant sur le sport.

En ce sens, je sollicite vos suffrages.

Jean DARTRON

Désignation de 2 scrutateurs : Mme Gina SAINT-PHOR et M. Albert LOSAT

Le scrutin est réalisé à bulletin secret à la majorité simple des membres présents. Chaque membre doit choisir un candidat.

Le dépouillement est lancé lorsque tous les membres présents ont décidé de voter.

Résultats de l'élection à la Présidence de la CdFS.

18 bulletins dans l'urne (100% des membres présents).

	Nombre de voix	% des voix exprimées	
DARTRON Jean	12	66.6 %	Élu
GUSTAVE DIT DUFLO Jean -Michel	5	27.8 %	
SOREZE Alain	1	5.6 %	

M. Jean DARTRON est élu président de la CdFS de Guadeloupe avec 66.6 % des voix.

L'assemblée félicite M. Jean DARTRON, premier président de la CdFS de Guadeloupe, pour son élection. Le président Jean DARTRON, remercie ses électeurs, en insistant sur son souhait de faire avancer le sport collectivement.

Camille ELISABETH, propose à Jean DARTRON de lui laisser la présidence de la séance et de poursuivre le scrutin des vice-présidences.

Jean DARTRON ouvre les travaux de la Conférence des financeurs du Sport (CdFS) en remerciant l'ensemble des participants. Il formule le souhait d'associer tout le monde afin d'élaborer des modes de

Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

travail en commun. Il indique vouloir travailler de façon conjointe avec la CRdS de manière à obtenir un financement commun.

4.2. Élections des vice-président(e)s

Marc LE MERCIER rappelle que la présidence étant à présent occupée par le collège des collectivités, Jean-Michel GUSTAVE DIT DUFLO, ne peut donc participer à l'élection aux vice-présidences. Sa candidature est donc retirée.

Il propose aux 2 candidats restants en lice, par ordre de réception des candidatures, Prosper CONGRE et Marc LE MERCIER, le soin de se présenter.

Profession de foi de M. Prosper CONGRE, représentant les Fédérations Non Olympiques.

Prosper CONGRE

Présentation



Je m'appelle CONGRE Prosper. J'ai 66 ans. Je suis père de 4 enfants. Je réside à Basse-Terre. Je suis retraité de l'Education Nationale depuis Octobre 2021 au terme de 41 années d'exercice en qualité de Professeur d'Education Physique et Sportive. Officier (grade de Capitaine) retraité du Corps des Sapeurs Pompiers de la Guadeloupe.

Je suis actuellement :

- Président du Comité Départemental de Sauvetage et de Secourisme de la Guadeloupe (5 associations, 1800 licenciés et 1 salariée à temps plein) affilié à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme, rattachés aux Ministère de la Jeunesse, des Sport et des Jeux Olympiques et paralympiques pour tout ce qui touche au Sauvetage Sportif et au Ministère de l'Intérieur pour tout ce qui a trait à la Formation au Secourisme, au Brevet de Surveillant de Baignade (BSB) et au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) et à l'Opérationnel en matière de Prévention et d'Intervention face aux Risques Majeurs et aux Catastrophes Naturelles et à la surveillance des sites de baignades (piscines, plages, rivières, lacs...).
- Je suis également Président (depuis 34 ans) du Cercle des Nageurs de la Région de Basse-Terre (CNRBT). Club omnisports créé par nos soins en 1979 (44 ans d'existence) affilié à la Fédération Française de Natation, Fédération Française de Triathlon, Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme et Fédération Française Handisport. Et autrefois, pendant 10 ans, à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins pour avoir pratiqué l'Apnée et la Nage avec palmes. Le CNRBT qui compte au terme de cette saison 2022-2023 : 1204 licenciés et dispose de 5 salariés à temps plein.
- Je suis, enfin, toujours en fonction, Vice-Président du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif et Membre de la Commission Nationale de Communication, Marketing, Partenariat et Mécénat, en charge des Outre-Mers à la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

- J'ai gravité, par le passé, comme administrateur des ligues de Natation, Triathlon, Sauvetage et Secourisme mais j'ai surtout été pendant 9 années, Secrétaire Général au CROS (Comité Régional Olympique et Sportif) de la Guadeloupe et j'ai participé pendant 2 olympiades, soit 8 ans, à la Commission Territoriale Co Présidée par le Préfet de Région et le Président du CROS.

Je suis dans ma 50^è année de Bénévolat.

Cordialement.

Prosper CONGRE

Profession de foi de M. Marc LE MERCIER, Délégué Régional Académique à la Jeunesse, l'Engagement et aux Sports.



Marc LE MERCIER

Professionnel du sport depuis maintenant une quarantaine d'année, j'ai travaillé en services déconcentrés de l'État ainsi qu'au Ministère en qualité de sous-directeur en charge des fédérations, des établissements et du haut niveau. J'ai également été détaché sur des emplois de direction dans des collectivités de différents niveaux pendant une quinzaine d'années. J'ajoute qu'une partie de ce parcours s'est effectuée outre-mer et particulièrement dans la zone Antilles-Guyane. Assurant le secrétariat de la conférence régionale du sport depuis sa création, il est apparu opportun que l'État, compte tenu de sa contribution au service du sport et du soutien à ses acteurs, participe à la gouvernance de la conférence des financeurs.

À ce titre, je pose ma candidature en qualité de vice-président de la conférence des financeurs du sport de Guadeloupe.

Marc LE MERCIER

Il est rappelé qu'il y aura un vote pour un vice-président, puis un autre vote pour élire un second vice-président issu d'un collège non encore élu, puis un autre vote pour élire un troisième vice-président issu d'un collège non encore élu, sans pour autant qu'il n'y ait de hiérarchie entre les vice-présidents.

4.2.1. Élection au premier siège de vice-président

Le dépouillement est lancé lorsque tous les membres présents ont voté.

Les scrutateurs désignés ouvrent le scrutin.

Résultats de l'élection au 1er siège à la vice-présidence de la CdFS.

18 bulletins dans l'urne (100% des présents).

	Nombre de voix	% des voix exprimées	Élu ?
LE MERCIER Marc	10	55.6 %	Élu
CONGRE Prosper	8	44.4 %	

M. Marc LE MERCIER est élu vice-président de la CdFS de Guadeloupe avec 55.6 % des voix.

Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

Marc LE MERCIER est félicité chaleureusement.

4.2.2. Élection au second siège de vice-président

Les candidats élus ou les collègues déjà représentés aux précédents scrutins étant écartés, restent en lice pour l'élection au second siège à la vice-présidence.

Les scrutateurs désignés ouvrent le scrutin.

Le dépouillement est lancé lorsque tous les membres présents ont voté.

Résultats de l'élection au 2nd siège à la vice-présidence de la CdFS.

18 bulletins dans l'urne (100% des présents).

	Nombre de voix	% des voix exprimées	Élu ?
Prosper CONGRE	18	100 %	Élu

M. Prosper CONGRE est élu vice-président de la CdFS de Guadeloupe avec 100 % des voix.

4.2.3. Élection au troisième siège de vice-président

Les candidats élus ou les collègues déjà représentés aux précédents scrutins étant écartés, aucun candidat étant en lice, il n'y a donc pas de 3ième siège pourvu à la vice-présidence. Il sera soumis au vote lors d'une prochaine assemblée.

4.3. Clôture des procédures électives

Xavier LEFORT exprime ses félicitations au président et aux deux vice-présidents pour leur élection.

Xavier LEFORT propose à présent au nouveau président de la conférence élu de continuer l'ordre du jour sous sa présidence. Jean DARTRON remercie le préfet et, en sa qualité de nouveau président, prend la présidence de la conférence.

5. Présentation et adoption du règlement intérieur

Marc LE MERCIER et Jérôme CHEDEVILLE présentent la rédaction d'un règlement intérieur soumis à la lecture des membres lors de la convocation, après avoir été approuvé par le Bureau de la Conférence Régionale du Sport le 8 septembre 2023.

Aucune question ni remarque de l'assemblée n'étant relevées, le règlement intérieur est adopté.

6. La mise en œuvre rapide (fin 2023) d'un premier contrat pluriannuel d'orientation et de financement (CPOF)

Dans le cadre des priorités définies par le PST adopté par la conférence régionale du sport, il conviendra d'envisager rapidement les premiers CPOF. La première réunion du bureau étudiera la



Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

manière de procéder pour la mise en place de ces CPOF et la première proposition de projet remarquable, engageant, innovant et utile au territoire (projet emblématique).

7. Modalités et calendrier de travail entre les conférences

Une première réunion conjointe des deux bureaux sera programmée le 26 octobre, avec pour objet principal les modalités de travail, les projets de financement à prioriser dans le cadre des CPOF.

8. Échanges & questions diverses

Il n'y a pas de question supplémentaire.

9. Conclusion

Le président Jean DARTRON remercie l'ensemble des participants en donnant rendez-vous pour une réunion conjointe des deux bureaux, le jeudi 26 octobre 2023, afin de poursuivre les travaux de la Conférence Régionale du Sport.

Fin des travaux : 11h45